La numérisation en cours de la société

Points de repères et enjeux

Bernard Miège

Cet ouvrage propose un éclairage argumenté sur les avancées du numérique dans la société et attire l'attention sur quelques interrogations majeures.

Les techniques numériques sont de plus en plus omniprésentes, mais elles sont très inégalement partagées et maîtrisées, dans le monde et au sein des sociétés dominantes. Chacun de nous les affronte en cherchant à se les approprier. Leur évaluation est laissée à l'initiative individuelle et tenue pour affaire de dispositions personnelles, alors qu'il s'agit d'un fait social majeur, sous l'emprise d'une dynamique marchande.

Face à cette contradiction manifeste, les sciences humaines et sociales ne sont pas restées passives. Mais leurs analyses n'ont pas l'audience des discours promotionnels, qui proviennent surtout de technologues modernistes ou de spécialistes des marchés, et qui aujourd'hui façonnent pour l'essentiel les opinions privées et publiques.

Tandis que la numérisation de la société est en cours et que son achèvement (avec notamment les développements de l'intelligence artificielle) n'est guère prévisible, il serait illusoire d'esquisser une évaluation globale des phénomènes sociaux et sociétaux liés aux techniques numériques. C'est pourquoi l'auteur, en s'appuyant sur les travaux portant sur les questions d'information et de communication, propose une approche argumentée et synthétique, autour d'une série de sept points de repère. Il évite ainsi les habituelles visions généralisatrices, et en dégage les principaux enjeux.

Bernard Miège, spécialiste reconnu des questions d'information et de communication, est professeur émérite de sciences de l'Information – Communication à l'Université Grenoble Alpes où il est membre du GRESEC (Groupe de Recherches sur les Enjeux de la Communication).





Ouvrage édité avec le soutien du CNL et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.







Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants

droit ou ayants cause est illicite» (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Création de couverture: Corinne Tourrasse

Maquette intérieure et mise en page: Catherine Revil

Relecture: Silvère Long

© Presses universitaires de Grenoble, avril 2020 15, rue de l'Abbé-Vincent – 38600 Fontaine pug@pug.fr/www.pug.fr

ISBN 978-2-7061-4652-7 (e-book PDF) ISBN 978-2-7061-4653-4 (e-book ePub)

L'ouvrage papier est paru sous la référence ISBN 978-2-7061-4651-0

Bernard Miège

La numérisation en cours de la société

Points de repères et enjeux



La collection «Communication, Médias et Sociétés» est dirigée par Bernard Miège, Pierre Mæglin et Isabelle Pailliart

DÉJÀ PARUS DANS LA COLLECTION

- B. Legendre, Ce que le numérique fait aux livres, 2019
- F. Le Cam & D. Ruellan, Émotions de journalistes. Sel et sens du métier, 2017
- J. Caune, *La médiation culturelle. Expérience esthétique et construction du Vivre-ensemble*, nouvelle édition revue et augmentée, 2017
- R. Hadj-Moussa, La télévision par satellite au Maghreb et ses publics. Espaces de résistance, espaces critiques, 2015
- V. Lépine, F. Martin-Juchat, C. Millet-Fourrier (dir.), Acteurs de la communication des entreprises et organisations. Pratiques et perspectives, 2014
- P. Bouquillion, B. Miège & P. Mœglin, L'industrialisation des biens symboliques. Les industries créatives en regard des industries culturelles, 2013.
- D. Ruellan, Nous, journalistes. Déontologie et identité, 2011
- D. Marchetti, Quand la santé devient médiatique. Les logiques de production de l'information dans la presse, 2010
- B. Miège, L'espace public contemporain. Approche Info communicationnelle, 2010
- C. Ollivier-Yaniv et M. Rinn (dir.), communication de l'État et gouvernement du social. Pour une société parfaite?, 2009
- P. Bouquillion, Les Industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme, 2008
- D. Marchetti (dir.), communication et médiatisation de l'État. La politique invisible, 2008
- J. Le Bohec, Élections et télévision, 2007
- D. Ruellan, Le journalisme ou le professionnalisme du flou, 2007
- P. Mæglin, Outils et médias éducatifs Une approche communicationnelle, 2005
- I. Pailliart (textes réunis par), La Publicisation de la science Exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser. Hommage à Jean Caune, 2005
- M. Coman, Pour une anthropologie des médias, 2003
- J. Caune, La culture en action De Vilar à Lang: le sens perdu, 1999
- J. Caune, Pour une éthique de la médiation Le sens des pratiques culturelles, 1999
- D. Jacobi, La communication scientifique Discours, figures, modèles, 1999
- B. Miège, La société conquise par la communication. Tome I, Logiques sociales, 1989. Tome II, La communication entre l'industrie et l'espace public, 1997. Tome III, Les TIC entre innovation technique et ancrage social, 2007
- B. Floris, La communication managériale La modernisation symbolique des entreprises, 1996
- T. Mattelart, Le cheval de Troie audiovisuel Le rideau de fer à l'épreuve des radios et télévisions transfrontières, 1995
- R. Bautier, De la rhétorique à la communication, 1994
- Y. Achille, avec la collaboration de Jacques Ibanez Bueno, Les télévisions publiques en quête d'avenir, 1994
- I. Pailliart, Les territoires de la communication, 1993
- P. Flichy, Les industries de l'imaginaire Pour une analyse économique des médias, 1991
- B. Miège (dir.), Médias et communication en Europe, 1990

Mes remerciements vont à mes deux collègues et complices Pierre Mæglin et Isabelle Pailliart qui ont relu avec attention les versions successives de mon texte et m'ont adressé en retour des conseils pertinents et des commentaires avisés. Je leur suis grandement reconnaissant.

Avant-propos

Que sont nos perceptions du numérique, ou plus précisément des techniques numériques? Quelles représentations sociales en avons-nous? Une analyse des discours sociaux, médiatiques, « néomédiatiques » et plus largement sociétaux n'aurait pas de mal à mettre en évidence au moins deux caractéristiques, certainement très majoritaires, de ces discours : d'une part, leur dépendance directe du domaine de la technique, celle-ci intervenant de façon déterminante et même exclusive dans leur développement passé (au moins pendant plus d'une vingtaine d'années, ce qui est déjà conséquent), présent et surtout futur; d'autre part, l'inéluctabilité, à chaque étape, de perspectives considérées comme assurées, celles-ci laissant le plus souvent aux cibles que sont les différentes catégories socialement différenciées d'utilisateurs devenant progressivement des usagers plus ou moins réguliers, la seule possibilité de s'adapter et même de se conformer.

Détermination fondée pour l'essentiel sur la technique, et inéluctabilité de l'innovation engagée: dans l'histoire moderne et contemporaine des sociétés, ces deux caractéristiques ont déjà été en première ligne lors de l'émergence d'autres techniques: électricité, mobilité électromécanique, techniques d'information et de communication analogiques (désignées le plus souvent par l'acronyme: Tic) — mais jamais à ce point et peut-être pas avec une telle constance et sur des temporalités aussi longues. Surtout, ce que traduisent ces polarisations discursives, c'est l'évacuation assez générale d'un trait central observable dans l'histoire de toutes les techniques jusqu'alors, à savoir le fait qu'elles sont tout autant le fruit d'une construction sociale où interviennent des acteurs sociaux les plus divers, (ne se limitant pas seulement à quelques

initiateurs ou personnalités phares) que le résultat d'un procès d'innovation technique.

Parmi les questionnements qui sont à l'origine de ce livre, on ne saurait donc dissimuler toute une série d'insatisfactions et même d'agacements récurrents sur l'approche généralement biaisée d'une question fondamentale – celle des rapports entre sciences, techniques et sociétés. Cette question n'est pas nouvelle et elle a donné lieu à des propositions argumentées que l'auteur de ces lignes, parmi beaucoup d'autres, a déjà eu l'occasion d'aborder: elle est ainsi au cœur d'un ouvrage paru en 2007 (Miège, 2007), basé sur le développement des Tic à la fois analogiques (telles qu'ayant émergé à partir de 1980) et également numériques (telles qu'apparues autour de 1995); et à l'échelon international, elle a également fait l'objet de discussions inabouties, décevantes même, sur la Société de l'Information, à l'initiative d'organisations mondiales rattachées aux Nations Unies qui s'étaient déroulées à Genève (en 2003) puis à Tunis (en 2005). Comment expliquer la permanence et la dominance de ces visions sommaires et même obscurantistes alors que les enjeux socioéconomiques, culturels et géopolitiques qui leur sont liés apparaissent de plus en plus décisifs? Certes, on ne peut attendre d'échanges internationaux qu'ils fassent la lumière sur des sujets effectivement complexes – et ce d'autant plus que les avancées du numérique sont sous l'emprise quasi exclusive de conglomérats de firmes industrielles et commerciales agissant simultanément dans les diverses régions du monde, en l'absence quasi complète de régulations publiques et à plus forte raison de politiques publiques exigeantes. Mais, jusqu'à maintenant du moins, on ne peut manquer d'être troublé par l'inexistence d'un encadrement politique minimal et même de revendications sociales allant dans ce sens, alors que le numérique touche de près à des enjeux relevant de la médiation sociale et de la médiatisation des échanges économiques et sociaux – et déjà de l'éducation, de la santé, du fonctionnement des entreprises et de la mobilité.

En se focalisant sur une approche qui considère que le procès engagé à travers les techniques (désormais quasiment toutes) numériques est tout autant d'ordre technique que le résultat d'une construction sociale (à laquelle faut-il le préciser dès maintenant les acteurs sociaux prennent part inégalement et même très inégalement), on a la possibilité d'accéder à une vision éclairée et plus équilibrée des phénomènes

en cours. Dans le même temps, on se donne les moyens de dépasser les limites de ce à quoi conduisent les conceptions accompagnant encore aujourd'hui la plupart des techniques numériques, en ce que celles-ci proposent et produisent effectivement des pratiques individualisantes, axées principalement sur le rapport à la fois pratique et idéal-typique entre individus et outils techniques, l'individualisation se présentant le plus souvent comme un argument de promotion valorisant l'outil lui-même.

On aura donc soin de rétablir en quelque sorte une approche mettant l'accent sur les deux dimensions inséparables de l'innovation technique, qu'on ait affaire à des outils de médiation (téléphonie mobile par exemple) ou à des dispositifs sociotechniques (telles des plateformes), et même à des productions de contenus numérisés (comme des jeux vidéo ou des produits d'information scientifique et technique ou de l'information). Ce faisant, on se donnera les movens de comprendre combien sont approximatives, inappropriées et même abusives les désignations le plus souvent proposées pour qualifier l'état des sociétés contemporaines aux prises avec le développement du numérique. Non seulement comme souligné précédemment, les qualificatifs retenus sont muets quant à la complexité, disons sociotechnique, des procès engagés, mais le primat des déterminations techniques qui est généralement au centre des perceptions individuelles et des représentations sociales ne nous dit rien de l'ancrage social des techniques, tant cet ancrage et les procès qui y conduisent varient selon les sociétés et entraînent des concrétisations à chaque fois spécifiques. C'est pourquoi cet entrecroisement des déterminations techniques et des déterminations sociales doit à chaque fois provoquer le scepticisme et le plus souvent la critique lorsque nous sommes en présence d'expressions et de qualificatifs, manifestement excessifs, généralisateurs ou pour le moins prématurés. C'est surtout le cas lorsque ceux-ci, prenant appui sur le développement, actuel ou escompté, du numérique de manière globale, en viennent à qualifier la société – les sociétés en réalité – dans sa/leur totalité, comme s'il était devenu la marque première et même exclusive de celle-ci - de celles-ci. Depuis deux ou trois décennies, ces qualificatifs n'ont d'ailleurs cessé d'évoluer, de nouveaux prenant assez rapidement la place des précédents – soit qu'ils n'aient pas convaincu, soit que leurs limites soient progressivement apparues et les aient rendus obsolètes. On peut grossièrement les classer en deux groupes:

- le premier groupe réunit ceux qui prétendent définir la totalité du social à partir du numérique: ère numérique (qui a pris la suite d'ère de l'information); cyberespace; transition numérique; révolution numérique; tournant numérique; régime ou système numérique; et récemment plateformisation;
- le second groupe rassemble des notions qui sont autant de marques des sociétés sans cependant les qualifier entièrement: culture numérique; humanisme numérique; identité numérique; empreinte numérique; intrusion du numérique; fracture numérique; numérique inclusif; cohésion numérique; modélisation ou encodage numérique.

Le fait est que ces qualificatifs circulent et s'imposent d'autant plus aisément qu'ils émanent, comme on le montrera ci-après, de milieux supposés être autorisés à les valider et qu'ils prennent souvent la forme d'une figure bien connue, et pas seulement en littérature, à savoir les métaphores. Ces dernières ont un double avantage : elles se prêtent peu à une discussion rationnelle et elles possèdent une certaine plasticité conceptuelle.

Ces désignations encombrent quasi quotidiennement nos esprits et surtout prennent la place de réflexions argumentées auxquelles elles conduisent rarement. Elles se présentent à nous comme des évidences et même des certitudes. Le fait est que, pour beaucoup, elles constituent la seule voie d'approche du numérique et plus encore de la numérisation de la société. Utilisées à la fois par des responsables politiques, des experts, des techniciens et professionnels des entreprises du domaine, des médiateurs, des professionnels et de plus en plus par des éducateurs, elles sont devenues comme un fonds commun idéologique peu discuté, en tout cas guère remis en question, qui traverse les frontières, ce qui s'explique aisément par leur origine (elles ont souvent été forgées au sein d'organisations internationales qui s'en sont fait les diffuseurs) et par leur dimension marchande commerciale internationalisée et même mondialisée. Il est à noter qu'elles ne sont pas les seules à avoir un tel destin : des traits communs se retrouvent à propos de la Société de l'Information, de la diversité culturelle ou de l'économie créative; mais, pour celles-ci, l'impact est moindre car sectoriel.

Envisager ce que le numérique fait aux/des sociétés implique donc prioritairement de prendre ses distances avec ces approximations

et ces conceptualisations biaisées ou franchement erronées. En se donnant les moyens de les critiquer, on peut dès lors s'engager dans la voie d'une compréhension raisonnée de ce qu'elles recouvrent, et de ce dont elles entendent rendre compte mais qu'elles dissimulent, oblitèrent ou empêchent de penser. Il s'agit là évidemment d'une ambition assez démesurée qui suppose au préalable des précautions d'ordre méthodologique. Mais il est temps de s'engager dans cette voie; d'ailleurs, la perspective est déjà largement explorée çà et là selon des modalités très diverses mais aujourd'hui encore dispersées et trop éclatées. Comment procéder?

S'il fallait aller à l'essentiel, je¹ poserai qu'une démarche *a priori* pertinente consiste à se démarquer délibérément de trois postulats qui encombrent les approches du numérique dans les sociétés (en d'autres termes: le procès, ou plus précisément les procès, de numérisation); on doit ainsi se détourner des postulats selon lesquels:

- la technique serait déterminante *per se*, induisant des orientations et des pratiques sociales nouvelles, ne dépendant que des voies et des modalités qu'elle a ouvertes; à cet égard, on peut considérer que la majeure partie des apports des philosophes et des sociologues qui se sont intéressés au triptyque sciences-techniques-sociétés se comprend comme allant à l'encontre de ce postulat, pourtant bien ancré dans les milieux les plus divers, des technologues aux laudateurs de la modernité technodéterminée:
- les usages futurs des techniques, et plus largement les pratiques sociales qu'elles contribuent à modifier ou même à transformer, y compris dans des perspectives utopiques, peuvent être assez systématiquement anticipées à partir de leurs spécificités elles-mêmes, des nouveautés qu'elles introduisent et des changements sociaux culturels qui leur sont en quelque sorte organiquement liés. C'est l'automaticité des nouveautés et des changements appelés à se produire, et par conséquent leur prédictibilité, qui est ici contestable, et non le fait que des changements comme des échecs ainsi que de significatives variations ou différences selon les catégories sociales ou les sociétés interviendront;

^{1.} Afin de bien marquer que je prends la responsabilité d'un énoncé, et non par une volonté mal placée de singularisation, on me permettra d'employer, en diverses occasions, la première personne du singulier.

– le discours d'expertise serait une entrée appropriée voire judicieuse pour aborder, arguments à l'appui, la question du devenir des techniques. Certes, l'expertise est une catégorie ambiguë, à l'interface de la recherche technologique, du conseil et de la consultance, des instances de médiation à disposition des politiques ou des industriels; elle n'en joue pas moins un rôle de premier plan dans la formation et la diffusion d'une normativité de référence, s'imposant de plus en plus au niveau international, et ce avec d'autant plus d'efficience que le discours normatif des experts s'appuie sur les deux postulats précédents. En ce sens, le discours d'expertise est une voie majoritairement privilégiée accompagnant l'avancée des techniques et éclairant fortement les appréciations et les usages des (premiers) usagers.

Comment se démarquer de ces trois postulats omniprésents qui embrouillent avec constance l'approche du numérique, sinon en faisant appel aux sciences humaines et sociales et à leurs méthodologies respectives? Cependant, si celles-ci sont loin d'être absentes de la thématique envisagée, on se doit de reconnaître qu'elles ne suffisent pas à mettre en doute les affirmations assurées des discours dominants, et leurs travaux ont peine à se faire entendre, à la fois d'un point de vue fondamental et à l'occasion des interrogations suscitées par les événements de la vie quotidienne. Ces limites viennent de la nature même de ces travaux qui, malgré le développement incontestable des recherches – surtout dans le monde anglo-saxon, en Europe ainsi qu'en Amérique latine et même en Afrique (si l'on se base sur la multiplication des revues, des colloques scientifiques ainsi que les priorités affichées des laboratoires et équipes de recherche) -, restent cloisonnés par champs disciplinaires et même parcellarisés par thématiques souvent étanches les unes par rapport aux autres. Pour donner une illustration de ces limites actuelles, on prendra l'exemple de travaux de science politique traitant du rôle de Twitter et d'autres outils numériques à l'occasion d'élections politiques sans s'appuyer préalablement sur une analyse argumentée du fonctionnement des nouveaux médias. Bien d'autres exemples pourraient être évoqués, comme les analyses portant sur l'organisation du travail ou sur la médiatisation avec les techniques numériques. Tout se passe en effet comme si, pour diverses sciences humaines et sociales – et ce constat doit bien sûr être étendu aux humanités –, le rapport au numérique était étudié dans le cadre étroit de ces disciplines et dans un environnement

exclusivement défini à partir de leurs problématiques spécifiques sans tirer profit des apports des recherches antérieurement développées sur le domaine info – communicationnel, que ce soit en sociologie de la communication, études des médias, science de l'information, sémiologie des productions discursives et pour ce qui me concerne en sciences de l'information – communication (SIC) dont j'ai tenté à plusieurs reprises de montrer la portée *a priori* heuristique.

Il est clair que toutes les propositions émanant de ces disciplines ou approches ne sont pas également heuristiques ou cohérentes avec l'objectif que je me suis fixé et que j'entends faire partager au lecteur. C'est pourquoi il me faut annoncer dès cet Avant-Propos ce qui caractérise la méthodologie retenue pour l'élaboration de l'ouvrage: non pas tant les méthodes et procédures employées habituellement dans les travaux de terrain mais les principes qui orientent le questionnement que je propose. Ces principes sont au nombre de trois:

- la prise en compte des temporalités: les outils numériques s'inscrivent en effet dans la continuité des Tic. C'est particulièrement observable si on se positionne dans le temps long qui seul permet de mettre en évidence à la fois les discontinuités, les substitutions et les continuités (ces dernières rarement prises en considération). Ce faisant, on peut évaluer les mutations opérées (par exemple la multiplication des échanges interindividuels directs qui sont généralement mis à l'actif des réseaux sociaux numériques) et *a contrario* mieux comprendre le maintien de certains grands médias ou des industries du contenu comme certaines industries culturelles;
- la théorisation à moyenne portée, non pas dans le sens fonctionnaliste du sociologue Robert K. Merton mais dans le souci de produire des éléments de compréhension suffisamment formalisés, intermédiaires entre des observations relevant de recherches empiriques et des conclusions issues d'hypothèses hypothético-déductives, mais sans prétention à une validité universelle pour les résultats obtenus. Cette théorisation ne relève ni du niveau micro ni du niveau macro; elle entend permettre d'éviter autant la multiplication et l'adjonction de recherches partielles et étroitement situées que le recours à des visions globales. J'en ai déjà donné une présentation argumentée avec la proposition de ce qui me semble être des logiques sociales de l'info communication (en particulier Miège, 2015, pp. 130-141);

dans le présent ouvrage, la démarche sera reprise mais de façon non systématique;

- la multidimensionnalité des approches. Cette composante de la méthodologie proposée a déjà fait l'objet de travaux à propos des changements intervenus dans les industries culturelles et créatives (entre autres: Bouquillion, Miège et Mæglin, 2013); elle entend par exemple relier les stratégies des industriels aux formes prises par la consommation des produits et en relation avec les usages des outils. En l'occurrence elle sera reprise dans le découpage en six chapitres successifs, suivant la ou plutôt les chaînes de formation de la valeur dans les filières d'industries de la communication, de l'information et la culture. Comme pour les principes antérieurement définis, son intérêt est de prévenir les risques de cloisonnement étroit des analyses et d'inciter à l'articulation entre les phases des cycles (successivement de la conception à la production, puis à l'intermédiation, à la diffusion et à la consommation). Cette perspective se distingue radicalement de celle qualifiée d'ontologie qui, en sciences informatiques et par extension parfois en science de l'information, permet dans un domaine particulier de représenter et de modéliser des connaissances censées donner lieu à la production d'un ensemble structuré de termes et même de concepts; ces descriptions, obtenues par traitement de données et définies ainsi par analogie avec la démarche philosophique du même nom, ne sauraient donc être confondues avec ce que je viens de proposer, qui a pour fondement le fonds commun méthodologique de la plupart des sciences humaines et sociales (parmi d'autres, Olivesi, 2013) et s'intéresse donc aux recherches ainsi qu'aux techniques de traitement de données recueillies afin de mettre en évidence des mouvements du « réel social ».

Une fois ces trois principes méthodologiques admis, on doit se demander s'il est désormais possible d'engager pratiquement la démarche envisagée, dans la mesure où désormais on ne peut rendre raisonnablement compte de toutes les interactions entre le social et le numérique. Sans que le doute soit possible, les SIC ont accumulé enseignements, éclairages et conclusions validées sur ce qui est leur objet premier depuis leur formation autour des années 1970, à savoir les médiations sociales instituées ou non et les actions de médiatisation qui les accompagnent. Si les outils numériques s'y retrouvent toujours en bonne place, et pour longtemps encore très

vraisemblablement, le cadre dans lequel se déploient ces outils dès maintenant est autrement plus vaste; qu'il suffise de citer le travail et l'organisation du travail, la vie politique, la gestion des administrations, la sécurité publique, les échanges monétaires et financiers, la santé, la mobilité et les transports, le commerce de masse et dans une mesure moindre le commerce spécialisé, la domotique, l'éducation et la cohésion territoriale. Les outils numériques sont également prépondérants dans les relations interindividuelles dont on sait en outre l'importance prise dans les mobilisations sociales, les échanges avec les diasporas ainsi que la diffusion effrénée des rumeurs, plus communément présentées comme des fake news. La liste pourrait même être allongée! Et encore faudrait-il prendre en compte ce qui est annoncé avec les techniques numériques de deuxième génération et les développements attendus de l'intelligence artificielle (IA) – maintenant probables (surtout en santé et dans les déplacements) quoique sans doute surestimés. La tâche deviendrait incommensurable, et en contradiction avec les perspectives tracées précédemment dans cet Avant-Propos. Aussi ne m'engagerai-je pas dans cette direction qui me paraît non pertinente. On pourrait peut-être s'y risquer en faisant confiance au traitement d'ensemble de données, mais on se confronterait alors à un certain nombre de questions: quelles données adéquates? comment en disposer? comment s'assurer de la possibilité de les traiter en leur appliquant des méthodes satisfaisantes du point de vue info – communicationnel et en partant d'hypothèses formulées antérieurement aux opérations de calcul lui-même, en tout cas prenant le pas sur elles?

Insistant sur le risque qu'il y a à prendre des transformations escomptées pour des transformations avérées, je plaiderai donc une certaine prudence dans les orientations de recherche – quitte à laisser le terrain libre aux experts, et à leur suite aux journalistes des grands médias. La plupart des terrains que je viens de citer comme annonciateurs d'importantes avancées du numérique ont déjà fait l'objet dans un passé récent et même plus ancien de prévisions qui n'ont pas été suivies d'effets, du moins à la hauteur des prévisions euphoriques énoncées régulièrement: ainsi en est-il de la domotique et même de l'éducation, les enjeux s'y révélant autrement plus complexes qu'envisagés par quelques initiateurs toujours prêts à se manifester et qui n'avaient d'ailleurs pas attendu les techniques numériques pour le faire. À l'inverse, on doit faire état dans des pays

anglo-saxons ainsi que dans certains pays européens d'intéressantes recherches sur la précarisation et l'externalisation du travail à la suite de l'essor de plateformes numériques, ainsi que l'émergence constatée des travailleurs du clic. Il est vrai qu'en ces domaines, des mutations de l'organisation du travail de certaines branches sont déjà à l'œuvre, plus ou moins ouvertement, et ont largement dépassé le stade des expérimentations – par voie de conséquence, des mouvements sociaux s'y déroulent régulièrement.

Dans ces conditions, et cherchant à mettre en évidence les mouvements structurants apparaissant comme essentiels, il n'est pas étonnant que je me sois centré sur les questions qui me sont familières, et donc celles qui concernent les instances de médiation instituées ainsi que les industries culturelles et créatives. Même si je m'efforcerai de ne pas limiter mon argumentation au contexte français et européen, mes références lui resteront principalement attachées, et ce par nécessité.

Les six chapitres que comprend ce livre suivent un ordre d'exposition sur lequel je me suis déjà expliqué, mais j'accompagnerai leur exposé de quelques éclaircissements préalables. Se succéderont ainsi:

- le chapitre 1 : entre fascination et consentement. On s'intéressera ici aux quatre paradigmes qui sont à l'origine d'une large adhésion au numérique, celle-ci ayant la consistance d'un mythe contemporain;
- le chapitre 2: des procès d'innovations plurielles en cours. Il importera alors de s'interroger sur les sens différents et triviaux accolés à des phénomènes en réalité complexes que l'on désigne comme participant à des procès d'innovation et qui recouvrent des enjeux théoriques et pratiques qu'il est indispensable de préciser;
- le chapitre 3: une forte impulsion à l'industrialisation de l'intermédiation et des médiations. Il s'agira de mettre l'accent sur les profondes transformations de la phase centrale qu'est l'intermédiation avec le développement des plateformes ainsi que sur les médiations organisées dans le cadre de collectifs qui n'ont souvent rien de communautaire;
- le chapitre 4: le renouvellement en profondeur de la production de l'information et du traitement des données (massives) personnelles. Il est nécessaire ici à la fois de prendre à la fois la mesure des changements affectant la production et la circulation des informations de toutes natures et de se focaliser sur le couple algorithmes/données massives;

- le chapitre 5: les mutations des pratiques informationnelles, culturelles et communicationnelles. Par-delà les changements affectant les conduites et les consommations des individus, il convient de s'intéresser aux pratiques sociales et symboliques ainsi qu'aux inégalités marquantes qui les caractérisent structurellement;
- le chapitre 6: le capital mondialisé en première ligne. En effet, on est en présence d'une tendance globale, principalement sous l'emprise des cinq Géants américains des industries numériques, mais avec la concurrence prochaine et même déjà engagée des conglomérats chinois.

Conclusions	125
Une avancée (encore) fort peu critiquée, et échappant pour l'essentiel	
aux contrôles et régulations publics	127
Vers un renforcement et une multiplication des contrôles sociaux	133
Bibliographie des ouvrages et documents cités en référence	139